

UN LIBRARY

APR 26 1990



NATIONS UNIES

UN/SA COLLECTION

CONSEIL DE SÉCURITÉ

DOCUMENTS OFFICIELS

TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE

2337^e SÉANCE : 26 MARS 1982

NEW YORK

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2337).....	1
Adoption de l'ordre du jour.....	1
Lettre, en date du 19 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/14913).....	1

TABLEAU N° 1

ANNÉE 1965

MOYENNE ANNÉE

NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

Les documents du Conseil de sécurité (cote S/...) sont, en règle générale, publiés dans des *Suppléments* trimestriels aux *Documents officiels du Conseil de sécurité*. La date d'un tel document indique le supplément dans lequel on trouvera soit le texte en question, soit des indications le concernant.

Les résolutions du Conseil de sécurité, numérotées selon un système adopté en 1964, sont publiées, pour chaque année, dans un recueil de *Résolutions et décisions du Conseil de sécurité*. Ce nouveau système, appliqué rétroactivement aux résolutions antérieures au 1^{er} janvier 1965, est entré pleinement en vigueur à cette date.

2337^e SÉANCE

Tenue à New York le vendredi 26 mars 1982, à 15 heures.

Présidente : Mme Jeane J. KIRKPATRICK
(Etats-Unis d'Amérique).

Présents : Les représentants des Etats suivants : Chine, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, France, Guyane, Irlande, Japon, Jordanie, Ouganda, Panama, Pologne, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Togo, Union des Républiques socialistes soviétiques, Zaïre.

Ordre du jour provisoire (S/Agenda/2337)

1. Adoption de l'ordre du jour.
2. Lettre, en date du 19 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/14913).

La séance est ouverte à 16 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Lettre, en date du 19 mars 1982, adressée au Secrétaire général par le représentant permanent du Nicaragua auprès de l'Organisation des Nations Unies (S/14913)

1. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : Conformément aux décisions prises à la 2335^e séance, j'invite le représentant du Nicaragua à prendre place à la table du Conseil et les représentants de l'Angola, de l'Argentine, de Cuba, du Honduras et du Mexique à occuper les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

Sur l'invitation de la Présidente, M. D'Escoto Brockmann (Nicaragua) prend place à la table du Conseil; M. de Figueiredo (Angola), M. Roca (Argentine), M. Roa Kouri (Cuba), M. Carias (Honduras) et M. Muñoz Ledo (Mexique) occupent les sièges qui leur sont réservés sur les côtés de la salle du Conseil.

2. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : Je voudrais informer les membres du Conseil que j'ai reçu de la représentante du Viet Nam une lettre par laquelle elle demande à être invitée à participer à la discussion de la question inscrite à l'ordre du jour. Selon la pratique habituelle, je me propose avec l'assentiment du Conseil, d'inviter cette représentante à participer au débat sans droit de vote, conformément

aux dispositions pertinentes de la Charte et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire.

Sur l'invitation de la Présidente, Mme Nguyen Ngoc Dung (Viet Nam) occupe le siège qui lui a été réservé sur le côté de la salle du Conseil.

3. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : Les membres du Conseil sont saisis du document S/14927 où figure le texte d'une lettre, en date du 25 mars, adressée à la Présidente du Conseil par le représentant d'El Salvador.

4. Le premier orateur est le représentant de Cuba. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

5. M. ROA KOURÍ (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Madame la Présidente, je vous remercie et je remercie les membres du Conseil de m'avoir donné la possibilité de prendre la parole aujourd'hui en ma qualité de représentant de Cuba.

6. Nous vivons à une époque incertaine. Des vents inéluctables soufflent. Le Conseil se réunit presque simultanément pour examiner la violation constante des droits inaliénables du peuple palestinien par le régime sioniste d'Israël sur la Rive occidentale du Jourdain occupée illégalement et pour examiner les graves menaces d'intervention directe, indirecte ou clandestine qui planent sur l'Amérique centrale et les Caraïbes.

7. Hier matin [2335^e séance], le commandant Daniel Ortega Saavedra, coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua, a fait un exposé serein, responsable et fondé du complot ourdi contre la patrie d'Augusto César Sandino, qui est confirmé par les pressions économiques et le harcèlement diplomatique de ces derniers mois et par les provocations et agressions armées plus récentes qu'il nous a rappelées et qui d'ailleurs sont connues de tous, tout en réitérant la vocation de paix bien connue de la révolution sandiniste et sa volonté de contribuer à la recherche de solutions politiques négociées à la grave crise qui sévit en Amérique centrale et dans les Caraïbes.

8. On a, dans un vain effort de thaumaturgie tardive, cherché à nous faire croire que l'origine de cette crise résiderait dans une marée subversive qui serait téléguidée par les Gouvernements cubain et nicaraguayen

contre les régimes "pacifiques" et "démocratiques" d'Amérique centrale qui luttent vaillamment pour libérer leurs peuples de la misère, de l'ignorance, de l'oppression et du sous-développement qui caractérisent cette région depuis des siècles. On laisse de côté, allègrement d'ailleurs, le rôle néfaste joué dans la continuation et le raffermissement de ces conditions exécrables par cette grande puissance qui, d'après le libérateur Simón Bolívar, "semble être choisie par la providence pour infliger à l'Amérique des souffrances au nom de la liberté".

9. Où résident donc les véritables causes des troubles politiques et sociaux qui bouleversent aujourd'hui l'Amérique centrale ? Dans l'existence, notamment, de quelque 36 p. 100 d'analphabètes; dans les quelque 2 millions d'enfants qui meurent avant l'âge d'un an; dans les 7 millions de personnes qui cherchent en vain un emploi; dans les 12 millions qui n'ont pas de logements appropriés; dans les 8 millions — ce qui représente 40 p. 100 de la population d'Amérique centrale — qui, d'après les études récentes faites par la Commission économique des Nations Unies pour l'Amérique latine (CEPAL), vivent dans des conditions de misère extrême; dans une dette extérieure de près de 15 milliards de dollars qui grève les économies déjà faibles; dans le rapatriement des profits par les sociétés transnationales qui recueillent plus de 100 p. 100 de bénéfice pour chaque dollar investi.

10. Ceux qui aiment appuyer leurs déclarations de citations académiques devraient peut-être méditer sur la déclaration suivante de William M. Leogrande, directeur des sciences politiques de l'Ecole de gouvernement et d'administration publique de l'Université américaine de Washington :

"L'idée que ces rébellions" — il parle, je suppose, de celles d'Amérique centrale — "peuvent être véritablement autochtones et qu'il ne puisse y avoir de solution aux crises de la région sans la participation des insurgés se perd dans la cacophonie de la rhétorique anticubaine. Washington ignore la véritable origine de la rébellion centraméricaine : des décennies d'inégalité économique et d'oppression politique."

11. Comme un étranger Ovni — objet volant non identifié — nous avons vu surgir hier dans l'atmosphère tranquille du Conseil le curieux concept de la prédisposition "paranoïaque" des révolutionnaires de toutes latitudes. Trente et une interventions des Etats-Unis en Amérique centrale — sans parler de la péroraison que nous avons entendue dans cette salle qui n'a été qu'une ingénérance inédite dans les affaires intérieures du Nicaragua —, de 1855 à ce jour, se sont transformées d'un trait de plume en simples "projections" psychopathes sans que l'on entre sérieusement dans les déclarations sincères et sans subterfuges faites ici, à propos de cette question, par le commandant Daniel Ortega.

12. Nous ne sommes pas venus rappeler ici l'historique des interventions et des agressions qui, pendant près d'un siècle, ont été subies par notre Amérique, mais précisément pour éviter, grâce à l'action des membres du Conseil, que ne soient commises de nouvelles agressions contre l'indépendance et la souveraineté de nos peuples, comme, par exemple, celle — et cela est reconnu par les porte-parole du Gouvernement des Etats-Unis, qui refusent d'écarter la possibilité d'entreprendre des activités, clandestines ou non, contre Cuba et le Nicaragua et de rejeter le recours à la force contre nos pays — qui a déjà commencé en Amérique centrale.

13. Il s'agit à présent de savoir, clairement et sans équivoque, si l'actuel Gouvernement américain est prêt à reconnaître la nécessité inéluctable de procéder à des modifications radicales dans les structures économiques et sociales de l'Amérique latine, s'il est prêt à reconnaître le droit de nos peuples à décider librement de leur destin, s'il est prêt, en somme, à développer ses relations sur un pied d'égalité, sur la base du respect mutuel et des avantages réciproques.

14. Il ne s'agit pas là d'une question oiseuse. Celui qui la pose ne peut que se rappeler vivement comment, depuis le début même de la révolution cubaine — pour ne pas remonter à l'indépendance escamotée à la fin du siècle dernier par le Traité de Paris et à l'occupation militaire américaine qui a suivi — le Président des Etats-Unis d'alors, le général Dwight Eisenhower, s'est opposé avec ténacité à ce que nous procédions à des transformations dans notre patrie, a suspendu arbitrairement notre quota de sucre sur le marché des Etats-Unis et a mis au point des plans d'invasion qui ont abouti à la déroute ignominieuse de la baie des cochons et comment, depuis lors, six gouvernements américains ont maintenu un blocus économique criminel contre Cuba et une politique de harcèlement, d'agressivité et d'intolérance révélatrice — il faut le dire — d'une paranoïa réactionnaire incroyable.

15. Malgré l'inimitié des différents gouvernements américains à l'égard de Cuba — et le gouvernement actuel ne constitue pas, disons-le, une exception —, mon gouvernement a toujours maintenu une position de principe invariable et s'est toujours déclaré prêt à négocier et à normaliser ses relations avec le Gouvernement des Etats-Unis. Cela ne peut intervenir, bien sûr, que sur un pied d'égalité, sur un plan où la dignité nationale et l'autodétermination du peuple de Cuba ne seront pas diminuées, autrement dit, sans compromettre un seul de nos principes.

16. On a beaucoup parlé, récemment, de la volonté du Gouvernement américain de négocier ses différends avec Cuba et le Nicaragua.

17. Compte tenu de la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes, où le sang des patriotes coule quotidiennement du fait des régimes génocides du Guatemala — le Guatemala qui a été une fois encore

violé par les épées de la réaction et de l'impérialisme avec ses "élections" tant vantées auxquelles le peuple n'a pas participé — et d'El Salvador, alors que le Nicaragua est menacé et agressé, que l'on harcèle la Grenade et que l'on provoque Cuba, le Président du Mexique, M. José López Portillo, confirmant une fois de plus, selon la phrase du président Fidel Castro, "sa qualité d'homme d'Etat remarquable dans la ligne de continuité mexicaine tracée par l'illustre Benito Juárez qui proclamait que "le respect du droit d'autrui, c'est la paix", a lancé à Managua une initiative qui a reçu l'appui de mon gouvernement, des révolutionnaires salvadoriens et du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua.

18. Cuba partage le noble désir du Président mexicain

"de garantir pour notre région d'Amérique centrale et des Caraïbes une situation de paix fondée sur le droit des peuples à la souveraineté complète, à l'autodétermination totale et au droit de réaliser les transformations politiques et sociales qu'ils auront eux-mêmes démocratiquement décidées."

19. Mais si c'est là la position de Cuba, les dirigeants du Gouvernement américain s'obstinent, eux, à suivre une politique ambivalente inacceptable : d'un côté ils proclament leur désir de négocier avec Cuba et le Nicaragua, conformément aux propositions faites par le Mexique; de l'autre, ils refusent d'écarter le recours à la force comme l'une des options qu'en toute illégitimité et sans aucun respect du droit international, ils se réservent pour "châtier" Cuba, déstabiliser le Nicaragua et empêcher la solution véritable du drame salvadorien.

20. Dans sa décision démente de geler le processus historique — et de revenir aux temps les plus primitifs de la diplomatie des canonnières et de la "guerre froide" —, le Gouvernement des Etats-Unis, qui refuse d'écouter sa propre opinion publique et celle d'un nombre croissant des membres du Congrès, sénateurs et autres dirigeants de la société américaine, ainsi que celle de plusieurs de ses alliés et du monde en général, attribue la rébellion du peuple salvadorien à une sinistre conjuration cubano-nicaraguayenne au service de Dieu sait quels intérêts de l'Union soviétique — qui n'a certainement pas de sociétés transnationales dans cette partie ni, d'ailleurs, dans aucune partie du monde — et où même le Viet Nam et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) paraissent être impliqués, d'une façon ou d'une autre, dans le but de créer dans ce territoire minuscule de notre Amérique — qui est grand par le cœur de ses fils patriotes — une menace terrible à la sécurité nationale des Etats-Unis.

21. Les révolutionnaires cubains éprouvent l'admiration et le respect les plus profonds pour les patriotes salvadoriens du Front Farabundo Martí de la libération nationale et du Front démocratique révolution-

naire, héritiers légitimes des héros de l'indépendance et des paysans massacrés en 1932 par l'homme de paille de l'oligarchie et serviteur des monopoles yankees, Maximiliano Hernández. Notre solidarité, avec ses nobles devoirs, est tout naturelle, tout comme nous répudions naturellement ceux qui ont causé en El Salvador la misère, l'analphabétisme, l'oppression, l'assassinat, la torture et l'exil.

22. Nous ne saurions nier cette solidarité, née dans le creuset de la grande patrie commune latino-américaine, sous peine d'être traîtres à notre origine, à Bolívar, à Juárez et à José Martí, qui, d'ailleurs, a dit lui-même : "Dans ce que l'on a été, se trouve ce que l'on est". Nous préférons mille fois ne plus être plutôt que de cesser d'être ce que nous avons été et ce que nous sommes aujourd'hui.

23. Cependant, ce qui est totalement faux, c'est que Cuba envoie des armes aux révolutionnaires salvadoriens. Ce qui ne veut pas dire que nous n'ayons pas le droit — comme l'a eu Bolívar, qui a apporté la liberté aux peuples — d'aider à la libération d'un peuple frère. Après tout, le Gouvernement des Etats-Unis s'arroge le droit d'armer les bandes contre-révolutionnaires du traître Savimbi en Angola et de financer la déstabilisation de différents pays révolutionnaires; il va sans dire qu'il est le complice reconnu des forfaits israéliens et l'"ami intime", l'allié, des racistes sud-africains, et ce en violation flagrante du droit international et des résolutions de l'Organisation des Nations Unies. Cuba, je le répète, n'envoie pas d'armes en El Salvador.

24. A ce propos, les affirmations contenues dans le prétendu "Rapport des Etats-Unis sur le rôle de Cuba et du Nicaragua dans la rébellion en El Salvador", — qui a été publié le 21 mars dans le *New York Times* — sont de pures inventions; elles sont une falsification délibérée de la réalité.

25. Je tiens à dire sans ambages devant les membres du Conseil que les affirmations susmentionnées ne sont qu'un tissu de mensonges, de falsifications et de déformations délibérées.

26. Elles déforment sinistrement les déclarations faites par le président Fidel Castro à M. Wishniewsky, dirigeant du parti social démocrate allemand, tout comme elles déforment les déclarations faites par le vice-président Carlos Rafael Rodríguez à l'hebdomadaire ouest-allemand *Der Spiegel*. L'accusation selon laquelle nous employons le *Monimbo* et d'autres navires pour un prétendu "trafic d'armes" vers le Nicaragua révèle l'intention effrontée — conforme aux menaces de blocus naval faites récemment et reprises par l'un des petits-maîtres les plus connus de son autel néocolonial — de paralyser ou d'entraver le trafic commercial normal entre Cuba et le Nicaragua.

27. Ce "rapport" mal nommé — qui n'apporte rien de nouveau, comme le reconnaît la presse américaine

elle-même, aux fables déjà répandues sur la "connexion" cubano-nicaraguayenne avec la révolution salvadorienne — manque, comme toutes les publications antérieures visant le même but, de fournir la moindre preuve. Ses auteurs s'abstiennent de donner toute preuve, sous prétexte de "protéger leurs sources", parce qu'ils savent très bien que l'on ne pourrait pas confirmer ce qui n'existe pas.

28. Ceux qui envoient quotidiennement des armes en El Salvador — des armes destinées, bien entendu, à massacrer le peuple et non à le libérer — sont les dirigeants mêmes des Etats-Unis, ceux-là mêmes qui s'exclament hypocritement devant le prétendu militarisme de Cuba et du Nicaragua alors qu'ils gaspillent dans les manœuvres navales menaçantes qu'ils effectuent dans le golfe du Mexique et dans les Caraïbes bien plus de millions que la somme ridicule que l'on offre aux pays de la région, soi-disant pour leur "développement", dans le cadre de la prétendue initiative du bassin des Caraïbes.

29. Comme l'a affirmé le président Fidel Castro à la soixante-huitième Conférence interparlementaire, qui s'est tenue du 13 au 24 septembre 1981 à La Havane :

"Avec les armes, on pourra tuer en El Salvador les affamés et les exploités, mais non pas la faim, l'analphabétisme, l'insalubrité et l'injustice qui règnent dans ce pays. Pas plus qu'on ne pourra tuer le droit juste et millénaire des peuples de se rebeller contre la tyrannie".

30. Le Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua s'est adressé au Conseil pour des "raisons graves et d'une extrême urgence" [*ibid.*, par. 28] — pour reprendre les termes du commandant Daniel Ortega — et, il faut le dire, en usant d'un droit fermement établi dans la Charte des Nations Unies.

31. On ne peut pas, en effet, interpréter de façon capricieuse l'Article 52 de la Charte comme limitant le droit souverain des Etats Membres. Aucun organisme régional, pacte ou traité de nature semblable ou similaire, ne saurait être invoqué pour se substituer à l'autorité suprême que la Charte confère au Conseil de sécurité en ce qui concerne le maintien de la paix et de la sécurité internationales — et encore moins lorsque l'organisme régional en question manque d'universalité, qu'il en exclut certains, en refuse l'entrée à d'autres et accueille en son sein une puissance qui n'a rien à voir avec la région de l'Amérique latine.

32. A notre avis, la question de l'Amérique centrale et des Caraïbes, dans sa dimension et dans le contexte dont a parlé le chef d'Etat du Nicaragua, relève pleinement de la compétence légitime du Conseil qui doit confirmer, avec toute la force de son autorité, les principes fondamentaux qui régissent l'Organisation des Nations Unies et s'appliquent à la situation décrite, dont les principes du non-recours à la menace ou à l'emploi de la force, de la non-intervention et de la

non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats, du droit de tous les peuples à l'autodétermination et à l'indépendance et de décider de leur propre avenir, ainsi que le principe du règlement pacifique des différends.

33. Le Conseil doit instamment prier le Gouvernement des Etats-Unis d'écarter absolument le recours à la force — directe, indirecte ou clandestine —, contre les pays d'Amérique centrale et des Caraïbes et de s'en tenir scrupuleusement, pour le règlement de ses différends avec ces pays, à la négociation.

34. Cuba se conformera strictement à la décision qu'il a prise d'appuyer les propositions de paix du Président du Mexique et de contribuer au règlement des problèmes existant en Amérique centrale et aux Caraïbes par des voies pacifiques négociées, avec la même fermeté qu'il a rejeté et continuera de rejeter à jamais toute tentative faite pour nous intimider, nous faire du chantage ou chercher à nous imposer des conditions et nous lancer des ultimatums. "Face à toute agression" — déclarait le président Fidel Castro dans le message qu'il a adressé au président López Portillo — "nous saurons à tout prix défendre notre dignité, notre souveraineté et nos principes, jusqu'au dernier homme, jusqu'à la dernière femme de notre peuple révolutionnaire, jusqu'à la dernière goutte de notre sang".

35. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est le représentant du Mexique. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

36. M. MUÑOZ LEDO (Mexique) [*interprétation de l'espagnol*] : Madame la Présidente, qu'il me soit permis tout d'abord de vous féliciter pour votre accession à la présidence du Conseil dont les travaux bénéficieront des qualités d'intelligence et de dévouement dont vous faites preuve. Je me félicite particulièrement de l'impartialité dont vous avez fait montre en facilitant l'examen de cette question délicate, ce qui est indubitablement à l'honneur des traditions démocratiques de votre pays.

37. Le Mexique revient à la table du Conseil pour s'acquitter de son devoir de membre de la communauté des nations et en tant que partie intégrante d'une région profondément troublée par la lutte sociale qui a besoin, pour régler ses conflits et assurer son indépendance, de trouver des moyens pacifiques.

38. Le Conseil s'est réuni pour entendre le Coordonnateur du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua, le commandant Daniel Ortega Saavedra, et pour examiner les faits et les circonstances qui pourraient faire peser une grave menace sur l'indépendance et la souveraineté des pays d'Amérique centrale ainsi que sur la paix et la sécurité internationales.

39. Hier, nous avons entendu rappeler les menaces et les pressions dont le Nicaragua a fait directement l'objet depuis la victoire de la révolution sandiniste et qui se sont accrues jusqu'à placer le peuple en état d'urgence nationale. Nous avons également entendu une analyse pondérée de la part d'un dirigeant politique responsable qui ne recherche pas l'affrontement mais le dialogue, dans la mesure où le droit de son pays de choisir librement son destin sera respecté. Par l'intermédiaire du Ministre des relations extérieures du Nicaragua ici présent, je redis au commandant Ortega et à la jeune révolution nicaraguayenne qu'ils peuvent dans tous les cas compter sur la solidarité du peuple et du gouvernement mexicains.

40. Mon pays est vivement préoccupé par la situation en Amérique centrale et dans les Caraïbes, non seulement parce qu'il s'agit de nations voisines mais aussi de peuples frères qui, comme nous, ont eu à souffrir de conditions adverses, en raison de la situation géographique de la région, tout au long d'une histoire marquée par des atteintes à leur souveraineté et des violations de leur intégrité.

41. Peu de régions au monde ont été aussi souvent témoins de toutes les formes d'intervention et d'ingérence étrangères. Dans aucune autre région le cercle de la domination n'a été aussi tenace et les systèmes d'oppression internes qui perpétuent la dépendance et freinent l'évolution aussi durables.

42. Ce n'est pas le moment d'ouvrir les dossiers douloureux des agressions commises contre les peuples latino-américains, mais plutôt celui de réaffirmer en termes précis les principes fondamentaux de la coexistence internationale : le droit à l'autodétermination de tous les peuples, la non-intervention dans les affaires intérieures d'autres Etats et le règlement pacifique des différends. Nous devons veiller au respect de ces principes partout et notamment dans les zones proches des superpuissances, qui sont les plus vulnérables.

43. C'est également le moment d'user de notre imagination et de notre volonté politique pour rechercher des solutions de rechange négociées à une crise qui, si elle s'aggravait, aurait des conséquences irréparables pour tous les Etats concernés, compromettrait les efforts faits par de nombreux pays en développement pour accéder à l'indépendance et menacerait l'équilibre politique précaire du monde. Comme l'a demandé le président López Portillo : donnons-nous une dernière chance et sachons en tirer parti.

44. La question de l'Amérique centrale est devenue un cas de conscience pour l'humanité. L'intérêt inhabituel éveillé dans tous les continents par les problèmes de la région témoigne de leur gravité et de leur importance. La plupart des courants d'opinion, au nord comme au sud, à l'est comme à l'ouest, reconnaissent l'authenticité des mouvements révolution-

naires latino-américains et espèrent que ces peuples ne seront pas laissés de côté et que leurs droits ne seront pas foulés aux pieds par le recours à des politiques de force qui ne mènent à rien.

45. Le signe caractéristique de notre région est aujourd'hui la lutte pour transformer des conditions séculaires de misère et d'exploitation. Tout comme les batailles pour l'indépendance politique en Afrique, en Asie et en Amérique latine n'ont pas été le sous-produit des conflits d'intérêts entre les grandes puissances, les révolutions sociales de notre époque ne s'inscrivent pas dans le cadre des rivalités entre l'Est et l'Ouest.

46. Aucune preuve d'appui étranger ne saurait annuler une vérité fondamentale : ce sont les peuples qui font les révolutions avec tous les moyens dont ils disposent, il en a toujours été saisi, mais ce ne sont pas ces moyens qui caractérisent une révolution, pas plus qu'ils ne sauraient justifier une intervention étrangère. Le Mexique, comme de nombreux autres pays, a vécu sa propre expérience révolutionnaire. Il a été combattu et calomnié dans chacun de ses efforts d'émancipation et c'est pourquoi nous respectons profondément, et exigeons que l'on respecte, les desseins de libération de toutes les nations.

47. Le respect invariable de toutes les normes du droit international par mon pays témoigne de la sincérité de la position que nous adoptons en l'occurrence. Nous nous sommes prononcés sans équivoque possible contre toute violation de la souveraineté et de l'intégrité des Etats, où qu'elle se soit produite. Nous avons toujours fermement appuyé le droit des peuples à l'autodétermination et sa conséquence logique qui est le pluralisme politique à l'échelle régionale et mondiale. Nous nous sommes efforcés d'assurer que les relations entre le Nord et le Sud soient conformes à la coopération économique internationale et ne soient pas déformées en raison de l'affrontement entre blocs idéologiques. Nous avons activement favorisé la dénucléarisation de l'Amérique latine dans le cadre du Traité de Tlatelolco pour que les pays de notre région ne se transforment pas en instruments d'intérêts étrangers. En d'autres termes, nous nous sommes opposés à ce que les nations du tiers monde soient des jetons sur le marché des intérêts stratégiques globaux.

48. Conformément à cette tradition et grâce aux excellentes relations d'amitié qu'il entretient avec les Etats de la région, le Mexique a proposé des solutions constructives à la crise en Amérique centrale qui protégeraient les droits de toutes les parties. Nous l'avons fait de la façon la plus ouverte, mais en essayant d'éviter la belligérance verbale des uns et des autres qui, à son tour, devient un obstacle à la compréhension.

49. Mon gouvernement a déclaré à maintes reprises qu'une nouvelle intervention des Etats-Unis en Amé-

rique centrale représenterait une erreur historique gigantesque qui nous ramènerait en arrière à l'époque amère des relations continentales. Nous avons proposé, en revanche, des possibilités réalistes de négociation qui permettraient d'éviter un conflit aux conséquences imprévisibles.

50. Le Président du Mexique, le 21 février dernier à Managua, a proposé un ensemble de mesures propres à favoriser la détente, la stabilité et le développement dans le bassin de l'Amérique centrale et des Caraïbes. Cette détente exige que le dialogue entre les parties intéressées devienne systématique et que ces dernières soient véritablement disposées à faire des concessions mutuelles sans pour autant renoncer à leurs principes fondamentaux et à leurs intérêts légitimes.

51. La solution de nos problèmes régionaux exige de toute évidence une amélioration considérable des relations entre Cuba et les Etats-Unis. La révolution cubaine est un fait historique irréversible. La garder en marge des instances de décision régionale est une erreur; bâtir des stratégies fondées sur l'isolement de ce pays et sur la rhétorique de l'agression en y instaurant la guerre froide ne peut que conduire à l'envenimement du climat politique continental.

52. Le problème régional le plus déchirant est très certainement celui d'El Salvador. En respectant pleinement la souveraineté de ce pays, nous avons, à maintes reprises, manifesté notre préoccupation face aux niveaux atteints par la violence et les violations des droits de l'homme. La majorité écrasante de la communauté internationale s'est prononcée en faveur d'une solution politique négociée au conflit d'El Salvador pour mettre fin à la destruction absurde de vies humaines et protéger cette nation contre les risques de victoires apparentes ou d'interventions étrangères intolérables.

53. En ce qui concerne le Nicaragua, nous avons déclaré que le Gouvernement des Etats-Unis devrait abandonner toute menace ou recours à la force contre ce pays. Nous pensons, et le Président du Mexique l'a dit, que de tels agissements seraient dangereux, indignes et inutiles. En invoquant l'amitié étroite qui existe entre le Mexique et son voisin au nord, le Président du Mexique a lancé un appel direct et respectueux au président Reagan pour qu'il s'abstienne d'agir dans ce sens. Heureusement le Gouvernement des Etats-Unis a donné l'assurance qu'il n'entreprendrait aucune action militaire en Amérique centrale.

54. Le Gouvernement mexicain a également déclaré qu'il considère faisable et souhaitable la mise en place d'un système de pactes de non-agression mutuelle entre, d'une part, le Nicaragua et les Etats-Unis et, d'autre part, le Nicaragua et ses voisins. Nous sommes certains que ces accords contribueraient de façon sensible à la paix dans la région et élimineraient

les inquiétudes que provoquent les menaces et les gaspillages d'un surarmement stérile.

55. Le Secrétaire aux relations extérieures du Mexique a eu successivement des entretiens intensifs avec le Secrétaire d'Etat des Etats-Unis, avec le Président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de la République de Cuba et avec les membres du Conseil du Gouvernement de reconstruction nationale du Nicaragua pour faciliter le dialogue et l'entente sur les questions fondamentales qui divisent jusqu'à présent ces pays.

56. Le résultat de ces rencontres a été des plus satisfaisants et mon gouvernement est en mesure d'affirmer qu'il existe des bases logiques et objectives pour conclure une série d'accords entre les parties en cause dans le conflit. Nous nourrissons l'espoir de voir bientôt commencer un processus de négociations quant au fond sur la situation en Amérique centrale.

57. Sur la proposition de notre pays, le Mexique, les Etats-Unis et le Nicaragua ont convenu de se réunir à un niveau politique élevé à Mexico au mois d'avril prochain pour discuter des principales questions qui les divisent. Il n'y a aucun doute que pour que ces conversations aboutissent aux résultats que nous souhaitons tous, il faudra laisser de côté les menaces et les récriminations qui, malheureusement, n'ont fait que se multiplier au cours des dernières semaines.

58. Nous lançons un appel à nos deux amis, les Etats-Unis et le Nicaragua, pour qu'il convienne d'instaurer une trêve des paroles et des actes afin de permettre l'instauration d'un climat propice à l'entente. Il y a en fait deux voies parallèles à suivre : celle de l'affrontement et celle de la négociation. Le Mexique est pour la deuxième, et les Etats-Unis et le Nicaragua, en acceptant notre proposition, ont aussi indiqué leur préférence pour elle. Mais nous ne pouvons pas suivre deux voies en même temps. L'affrontement ne va pas avec la négociation. Donnons l'occasion aux deux parties de s'entendre.

59. Le Conseil est saisi d'une question grave et complexe qui, de toute évidence, pourrait constituer une menace à la paix et à la sécurité internationales. Conformément à la Charte, il lui faut veiller à ce que les tensions diminuent et à ce que les catastrophes soient évitées. La responsabilité principale du Conseil en la matière ne saurait être mise en question sans que l'on risque à l'avenir, dans le cas de conflits semblables dans d'autres parties du monde, de mettre également sa compétence en doute.

60. La juridiction du Conseil pour enquêter sur toute controverse ou sur toute situation susceptible de provoquer des frictions internationales est indiscutable, de même que le droit de tout Etat Membre de porter à l'attention du Conseil toute question de cette nature.

61. Les Etats Membres qui sont parties à un accord régional ou qui appartiennent à un organisme régional ne sont pas obligés de recourir à ce mécanisme avant de soumettre leurs différends au Conseil. L'option de s'adresser ou non à une autre instance relève de la décision souveraine des Etats, tout aussi souveraine que le serait la recherche d'un règlement direct entre les parties à un différend ou le recours à d'autres moyens pacifiques énoncés dans la Charte.

62. Nous lançons un appel au Conseil pour qu'il contribue par les moyens qu'il jugera les plus appropriés à créer un climat de dialogue qui favorise le règlement négocié du conflit d'Amérique centrale. Le Conseil ne saurait en aucun cas renoncer à ses fonctions essentielles; il doit au contraire user de son autorité et de ses pouvoirs préventifs avec sagesse et à bon escient, de façon à éviter la polarisation, maintenant qu'il est encore temps d'empêcher l'irréparable.

63. M. SINCLAIR (Guyane) [*interprétation de l'anglais*]: Madame la Présidente, ma délégation se félicite de votre accession à la présidence pour le mois de mars. Vous apportez à ces hautes fonctions, outre vos brillantes qualités bien connues, votre efficacité méthodique et votre maîtrise de l'art de la diplomatie et nous pouvons ainsi être assurés que, sous votre direction, le Conseil s'acquittera au mieux de ses responsabilités.

64. Je veux aussi exprimer à votre prédécesseur immédiat, sir Anthony Parsons, du Royaume-Uni, les félicitations de ma délégation pour la façon très compétente et harmonieuse dont il a en son temps présidé les délibérations du Conseil.

65. La Guyane suit avec une inquiétude croissante la détérioration continue, ces derniers mois, de la situation politique en Amérique centrale ainsi que les menaces à la paix et à la sécurité qui existent dans d'autres parties de notre région. Personne ne niera que ces séances ont lieu contre la toile de fond d'une ambiance très tendue en Amérique centrale, caractérisée par des tensions aiguës et la méfiance mutuelle dans les relations entre les Etats de la région. Malheureusement, cette situation de tension est exacerbée par des interventions étrangères en quête d'intérêts qui ne correspondent pas toujours à ceux des peuples de la région. Il n'est pas surprenant que ces relations se soient maintenant détériorées au point de provoquer des attaques armées sporadiques qui entraînent des pertes en vies humaines. La Guyane est très inquiète à l'idée que, du fait de l'état de choses précaire et incertain qui prévaut maintenant en Amérique centrale, des situations localisées de conflit puissent se transformer en véritable affrontement armé, avec toutes les conséquences que cela implique non seulement pour l'Amérique centrale mais pour toute l'Amérique latine.

66. De l'avis de ma délégation, il est donc approprié et opportun que le Conseil se réunisse maintenant à la

demande du Gouvernement du Nicaragua — agissant suivant le droit que lui donne la Charte — pour examiner l'aggravation de la situation en Amérique centrale et la menace qui en découle pour l'indépendance et la souveraineté des Etats d'Amérique centrale, pour la propre paix et la propre sécurité du Nicaragua et pour la paix et la sécurité internationales en général. Nous avons jugé qu'il était de notre devoir bien compris d'appuyer cette demande. Nous estimons qu'en le faisant et en participant à ce débat nous rendons service à la cause de la paix en Amérique latine.

67. Les voix perçantes de l'intervention et de la belligérance ont suffisamment retenti. Il est temps que les voix de la modération, du dialogue calme et raisonné et de la paix se fassent entendre. Il doit exister, il existe, une autre voie en Amérique centrale. Ma délégation voit dans la demande du Gouvernement du Nicaragua un appel lancé au nom des millions de gens en Amérique centrale pour qui la paix et la stabilité ne devraient pas se faire au prix du sang et de la destruction.

68. L'Amérique centrale subit sans aucun doute un processus de changement intérieur, et toute tentative extérieure visant à imposer ou à influencer la nature, l'orientation ou la portée de ce changement ou à y faire obstacle constitue une atteinte au droit inaliénable à l'autodétermination des peuples d'Amérique centrale. Ce processus de changement s'effectue avec pour toile de fond les facteurs politiques, économiques et sociaux particuliers qui sont inhérents à l'histoire des peuples de cette région. Les peuples d'Amérique centrale répondent à des impulsions que personne ne saurait prétendre interpréter pour eux, car ce sont eux et eux seuls qui les ressentent. La lutte des peuples d'Amérique centrale est une lutte pour l'amélioration de la qualité de leur vie et pour une participation plus large au processus politique. Les peuples d'Amérique centrale ont suffisamment versé leur sang pour défendre leurs propres causes et leurs propres intérêts. Ils n'ont aucun désir à présent d'en verser davantage au nom des intérêts stratégiques de quelque puissance étrangère. La Guyane estime que leur lutte n'est pas une lutte visant à prouver ou à réfuter la supériorité de telle ou telle idéologie. Leur lutte ne vise pas à étendre la révolution dans la région. Nous pensons donc que déformer et fausser les impulsions nationales en faveur du changement en Amérique centrale et tenter d'en faire ce qu'elles ne sont manifestement pas est une erreur regrettable et dangereuse.

69. Les problèmes de l'Amérique centrale ne se prêtent pas à des solutions militaires, notamment lorsque de telles solutions sont encouragées de l'extérieur. La fourniture de matériel militaire, l'encouragement donné à l'affrontement violent, la rhétorique de l'intervention et les menaces de déstabilisation ne font qu'exacerber la tension et l'instabilité dans la sous-région et étendre la scène du conflit. L'on ne saurait imposer de solutions à l'Amérique centrale de

l'extérieur. Les seules solutions viables aux problèmes de l'Amérique centrale sont celles qui proviennent de la région elle-même et qui correspondent aux intérêts et aux besoins des peuples tels qu'eux-mêmes les conçoivent. Ces solutions doivent respecter le droit des peuples à l'autodétermination, de même que l'indépendance politique, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats de la région.

70. Dans les relations entre Etats, les principes du droit international doivent rester intacts et être scrupuleusement respectés. Cela seul peut garantir des relations pacifiques et stables entre Etats. La communauté internationale a proscrit depuis longtemps l'intervention en tant qu'instrument du comportement des Etats. Plus récemment, en 1970, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration relative aux principes du droit international touchant les relations amicales et la coopération entre les Etats conformément à la Charte des Nations Unies². Cette déclaration, prenant la Charte pour base, proclame solennellement, entre autres, le principe suivant lequel les Etats doivent s'abstenir dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force contre l'intégrité territoriale ou l'indépendance politique de tout Etat, ou de toute autre manière incompatible avec les buts des Nations Unies. La Déclaration énonce aussi le principe selon lequel les Etats doivent régler leurs différends internationaux par des moyens pacifiques, de manière à ne pas compromettre la paix, la sécurité, la justice internationales.

71. Pas plus tard qu'en décembre 1981, l'Assemblée générale a adopté la Déclaration sur l'inadmissibilité de l'intervention et de l'ingérence dans les affaires intérieures des Etats. Cette déclaration énonce très clairement les devoirs découlant du principe de la non-intervention et de la non-ingérence. Ces devoirs comprennent entre autres :

"Le devoir des Etats de s'abstenir dans leurs relations internationales de recourir à la menace ou à l'emploi de la force sous quelque forme que ce soit pour violer les frontières internationalement reconnues d'un Etat, pour troubler l'ordre politique, social ou économique d'autres Etats, pour changer le système politique d'un autre Etat ou renverser son gouvernement, pour créer une tension entre deux ou plusieurs Etats, ou de priver leurs peuples de leur identité nationale et de leur patrimoine culturel;

...

"Le devoir d'un Etat de s'abstenir de recourir à toute intervention armée, subversion, occupation militaire ou à toute autre forme d'intervention ou d'ingérence, avouée ou dissimulée, dirigée contre un autre Etat ou groupe d'Etats, ou à tout acte d'ingérence militaire, politique, culturelle ou économique dans les affaires intérieures d'un autre Etat, y compris les actes de représailles impliquant le recours à la force;

...

"Le devoir d'un Etat de s'abstenir de toute action ou tentative, sous quelque forme ou quelque prétexte que ce soit, tendant à déstabiliser ou à compromettre la stabilité d'un autre Etat ou de l'une quelconque de ses institutions"³.

72. Cette déclaration jouit de l'appui complet des pays membres du mouvement non aligné, étant donné que les principes qu'elle énonce sont les principes qui, historiquement, ont constitué la pierre angulaire de notre mouvement. Nous avons estimé qu'il était nécessaire de les énoncer clairement sous forme de déclaration en tant que protection supplémentaire pour de petits Etats qui sont invariablement victimes de l'agression et de l'intervention.

73. Ces nobles instruments ne visent pas à embellir les archives de l'Organisation des Nations Unies ou des chancelleries des capitales. Ils ont été conçus en tant que principes directeurs devant régir le comportement des Etats dans leurs relations mutuelles, conformément au système de relations internationales fondé sur le droit, tel que l'envisage la Charte. Leur seule valeur réside dans leur respect scrupuleux. La leçon à tirer de la récente expérience de l'Amérique centrale est qu'en s'écartant de ces principes on compromet la paix et la stabilité, ce qui entraîne des souffrances humaines inutiles.

74. Ma délégation voudrait exprimer son appui au Gouvernement et au peuple du Nicaragua dans les efforts qu'ils déploient pour consolider et défendre leur révolution, renforcer leur indépendance économique et politique et organiser leur affaires intérieures d'une façon qu'ils décideront eux-mêmes dans l'exercice de leur droit souverain.

75. L'autre sujet de préoccupation de la Guyane en Amérique centrale est El Salvador. Le Gouvernement guyanais regrette profondément que le changement doive se faire à El Salvador à un prix aussi élevé en vies humaines, en souffrances et en dégâts matériels. C'est en raison de cette préoccupation croissante que je réitère aujourd'hui l'appui du Gouvernement guyanais aux positions exprimées dans la déclaration conjointe franco-mexicaine relative à El Salvador du 28 août 1981 [S/14659, annexe]. Il est clair que nous assistons à une vaste prise de conscience politique du peuple salvadorien qui s'exprime, par exemple, dans l'alliance entre le Front Farabundo Martí de libération nationale et le Front démocratique révolutionnaire. La déclaration susmentionnée reconnaît cette alliance en tant que force politique qui doit jouer un rôle dans la recherche d'un règlement à El Salvador. La Guyane estime qu'un règlement juste et durable des problèmes auxquels El Salvador doit faire face doit être trouvée par le peuple de ce pays sans aucune pression ou ingérence de l'extérieur.

76. La nécessité de discuter et de négocier en Amérique centrale n'a jamais été aussi urgente et le

moment aussi approprié. C'est pourquoi ma délégation accueille favorablement le plan de paix récemment rendu public à Managua par le Président du Mexique, M. José López Portillo. Nous estimons que ce plan offre une base solide pour des solutions négociées aux problèmes qui opposent les Etats d'Amérique centrale entre eux et aux problèmes qui les opposent aux Etats-Unis — solutions qui respecteraient l'indépendance des pays intéressés et tiendraient compte de leurs besoins et de leurs préoccupations. Nous exprimons l'espoir que ce plan fournira le mécanisme et la base grâce auxquels les attitudes belliqueuses céderont une fois pour toutes la place au dialogue constructif afin qu'il soit possible d'instaurer une régimes de paix ainsi que des relations stables et harmonieuses entre les Etats de l'Amérique centrale.

77. Ma délégation a pris note de la volonté exprimée par le commandant Daniel Ortega Saavedra d'améliorer le climat des relations avec les Etats-Unis sur la base du respect mutuel et de la reconnaissance inconditionnelle du droit du Nicaragua à l'autodétermination et d'entamer immédiatement des conversations franches et directes avec le Gouvernement des Etats-Unis, même dans un pays tiers acceptable mutuellement, afin de parvenir, par ces négociations, à des résultats concrets.

78. Nous avons noté également qu'il a indiqué la volonté des patriotes salvadoriens du Front Farabundo Martí de la libération nationale et du Front démocratique révolutionnaire d'entamer immédiatement des négociations sans conditions préalables ainsi que la volonté du Gouvernement révolutionnaire de Cuba d'ouvrir sans délai des négociations avec les Etats-Unis.

79. Ma délégation a noté avec satisfaction l'engagement donné par les Etats-Unis ici même hier [2335^e séance], à savoir qu'ils étaient prêts à engager un dialogue et des négociations et qu'ils n'avaient aucunement l'intention d'envahir qui que ce soit. Nous notons également l'attitude positive des Etats-Unis face à l'initiative mexicaine de paix en Amérique centrale.

80. La situation actuelle en Amérique centrale a soulevé une si large préoccupation internationale qu'il n'était que juste que le Conseil, en s'acquittant de sa responsabilité principale de maintien de la paix et de la sécurité internationales, en soit saisi. Ma délégation est persuadée que les délibérations du Conseil sur la plainte du Nicaragua encourageront le dialogue qui semble avoir déjà commencé dans le cadre du plan de paix du Mexique. Ma délégation appuie ce processus et forme les meilleurs vœux à son endroit. Mais entamer un dialogue n'est pas trouver une solution. Ma délégation demande instamment, alors que le dialogue est engagé, qu'on fasse preuve de modération, tant dans les paroles que dans les actes, de crainte d'en compromettre les résultats. Entre-temps, ma délégation estime opportun que le Conseil réaf-

firme les principes pertinents relatifs aux relations pacifiques et amicales entre Etats. Ce n'est que sur la base de ces principes fondamentaux des relations internationales qu'une solution juste et durable aux problèmes de l'Amérique centrale pourra être trouvée.

81. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : L'orateur suivant est la représentante du Viet Nam. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

82. Mme NGUYEN NGOC DUNG (Viet Nam) : Madame la Présidente, tout d'abord, la délégation de la République socialiste du Viet Nam voudrait vous remercier sincèrement, ainsi que les membres du Conseil, pour m'avoir accordé l'opportunité de prendre part à ce débat, quoique mon pays ne soit pas membre du Conseil.

83. Ensemble avec l'humanité tout entière, le Viet Nam est profondément préoccupé par l'extrême tension qui prévaut actuellement dans l'Amérique centrale où quelques jeunes Etats, entre autres le Nicaragua, se trouvent devant le danger imminent d'agression militaire, ce qui met gravement en danger la paix et la sécurité de toute la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes.

84. Je me joins aux représentants qui m'ont précédée pour estimer que l'origine de cette situation est due à la politique des Etats-Unis qui ont ignoré délibérément les transformations profondes de la situation sociale, économique et politique imposée aux peuples de cette région durant des siècles par la féodalité et le sous-développement. Le peuple du Nicaragua, tout comme ceux d'El Salvador, de la Grenade, de Cuba et de leurs frères dans les continents d'Asie et d'Afrique, ne peuvent tolérer le fardeau de misère, d'oppression et d'humiliation qui n'a que trop duré, et se doivent de lutter pour modifier les structures internes et externes de leur société, qu'elles soient sous la forme coloniale ou néocoloniale.

85. Le peuple du Nicaragua, après le triomphe de sa révolution, est en train de s'adonner à l'œuvre de reconstruction de son pays selon la voie de son choix. Nous regrettons infiniment que cette révolution et ses changements, qui ont toujours existé, d'ailleurs, depuis qu'existe l'histoire des hommes et qui sont aussi impossibles à empêcher que l'accouchement d'une femme enceinte, ne soient pas compris par certains. Depuis quelque temps le monde assiste à une avalanche d'activités hostiles sur tous les plans contre le Nicaragua et les pays des Caraïbes, notamment Cuba et la Grenade, perpétrés par les Etats-Unis sous prétexte que le Nicaragua aurait aidé les forces du Front Farabundo Martí dans leur lutte contre le régime de dictature d'El Salvador.

86. Je ne voudrais pas énumérer à nouveau la longue liste des opérations d'espionnage de grande envergure par l'aviation et les destroyers au large d'El Salvador

et du Nicaragua, et les grossières campagnes de mensonges déclenchées par les Etats-Unis, avec les meilleurs moyens sophistiqués, contre ces petits pays. Tous les médias, de l'Orient à l'Occident, en ont largement parlé. Je voudrais seulement souligner, d'une part, que cette politique de chantage, de guerre et d'intimidation ne peut pas effrayer le peuple héroïque du Nicaragua et les combattants d'El Salvador; et, d'autre part, qu'elle a suscité une vague de protestations énergiques, non seulement parmi les gouvernements et les peuples de par le monde, mais également parmi le peuple américain lui-même. Des manifestations de dimensions monstrueuses se sont tenues dans de nombreuses villes des Etats-Unis, avec le mot d'ordre : "No more Viet Nams". Le cliquetis des armes et les déclarations arrogantes ne sont pas de mise à notre époque où les peuples, dans leur grande majorité, prennent leur destin en mains.

87. Le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam, dans la déclaration du porte-parole de son Ministère des affaires étrangères, a dit qu'il estime que la politique belliciste d'intervention, d'intimidation et d'agression du Gouvernement américain va tout à fait à l'encontre des intérêts du peuple américain et à l'encontre des protestations croissantes de la quasi-totalité des peuples et des gouvernements d'Amérique latine et des Caraïbes.

88. Cette politique interventionniste pratiquée en Amérique centrale et aux Caraïbes, en particulier contre El Salvador, le Nicaragua, Cuba, la Grenade, qui viole de façon directe l'indépendance, la souveraineté, la sécurité et la paix de ces Etats, constitue un exemple manifeste de l'utilisation de la force dans les relations internationales, au mépris des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies. Le but inavoué de cette politique est de liquider la révolution au Nicaragua et les mouvements de libération des peuples de cette région.

89. Le peuple et le Gouvernement de la République socialiste du Viet Nam condamnent vigoureusement ce complot et ces actes aventureux lourds de conséquences du gouvernement Reagan. Nous soutenons résolument la cause de la défense et de la reconstruction de la patrie, du peuple et du Gouvernement du Nicaragua et, avec eux, ceux de la Grenade et de Cuba.

90. Nous sommes convaincus que la juste lutte du peuple d'El Salvador pour la démocratie, la liberté et l'autodétermination sera victorieuse.

91. Nous croyons fermement que, quelles que soient les différences philosophiques, religieuses ou politiques, les peuples du monde entier sont pour le règlement des différends par la voie des négociations. Notre gouvernement se félicite ainsi vivement de l'initiative du Président du Mexique, M. José López Portillo, relative à son plan de paix en trois points énoncé le 21 février à Managua. Notre gouvernement

soutient toutes les mesures visant à préserver les droits nationaux et inaliénables du peuple du Nicaragua, son indépendance nationale, sa liberté et son droit à l'autodétermination.

92. De l'avis de ma délégation, la seule alternative à la situation tendue actuelle dans la région de l'Amérique centrale et des Caraïbes est que le gouvernement Reagan mette fin comme il se doit à sa politique d'intervention et d'agression et respecte le droit à l'autodétermination des peuples de cette région. Il est à souhaiter qu'il réponde positivement aux propositions en cinq points du Gouvernement au Nicaragua, telles que présentées par le commandant Daniel Ortega.

93. Ma délégation prie le Conseil de faire tout ce qui est en son pouvoir, dans le cadre de son mandat, pour aider au règlement de cette situation par des négociations fructueuses entre les deux parties, dans l'intérêt de la paix et de la sécurité de cette région et du monde entier.

94. La PRÉSIDENTE (*interprétation de l'anglais*) : En ma qualité de représentante des ETATS-UNIS, je vais faire une déclaration dans l'exercice de mon droit de réponse.

95. Tout d'abord, je voudrais remercier les différents Etats Membres de l'Organisation des Nations Unies qui ont parlé aujourd'hui à l'appui des principes d'autodétermination nationale, d'indépendance nationale, de strict respect de l'intégrité territoriale et de non-ingérence dans les affaires des autres Etats. Ce sont des principes auxquels mon pays tient beaucoup, principes que les Etats-Unis, dans leurs affaires internationales, s'efforcent de respecter de la façon la plus sérieuse et la plus conséquente.

96. Je voudrais également dire que les Etats-Unis adhèrent sincèrement aux principes du droit international que le représentant de la Guyane et d'autres orateurs ont cités aujourd'hui, notamment en ce qui concerne la menace ou l'emploi de la force dans les affaires des nations. Les Etats-Unis sont profondément attachés au principe du non-emploi de la force dans les relations internationales et attachés également au respect des principes de la Charte des Nations Unies en ce qui concerne l'emploi et le non-emploi de la force.

97. Je voudrais vous expliquer la solidarité des Etats-Unis avec tous les peuples qui recherchent le changement, le développement et l'édification de la démocratie en Amérique centrale.

98. Je ne peux m'empêcher de noter toutefois qu'il y a eu aujourd'hui des dissonances assez étranges entre certains aspects des réalités politiques et du vocabulaire politique. Aussi bien en tant qu'observateurs des affaires politiques que représentante de mon pays, je trouve qu'il est intéressant et digne d'être relevé

d'entendre la représentante du Gouvernement du Viet Nam parler avec tant de conviction du principe du respect de l'indépendance nationale. J'espère que les Etats Membres reconnaîtront que la plupart d'entre nous pensent que le respect du principe de l'indépendance nationale doit s'appliquer au Kampuchea comme aux autres pays.

99. Hier, j'ai trouvé intéressant d'entendre le représentant de l'Angola rendre hommage au principe du respect de l'indépendance nationale, puisque l'Angola est un pays dont l'indépendance nationale est en quelque sorte tributaire de la volonté de 30 000, 25 000, 20 000 — quels que soient les milliers — soldats étrangers qui occupent le pays avec l'assentiment de ce gouvernement qui invoque le principe de l'indépendance nationale.

100. Je trouve particulièrement intéressant d'entendre le représentant du Gouvernement de Cuba faire des commentaires sur les affaires pacifiques de cet hémisphère et parler du respect des principes d'indépendance nationale et de non-ingérence. Cuba est une nation fort étrange qui aujourd'hui, comme le savent les membres du Conseil, maintient environ 40 000 soldats en Afrique seule; ces troupes dominent deux pays, faisant pour l'Union soviétique ce que les mercenaires Gurkha faisaient pour l'Angleterre du XIX^e siècle.

101. En Amérique centrale, Cuba s'efforce d'exporter l'agression, de renverser des gouvernements légitimes et d'intervenir de façon grossière et persistante dans les affaires intérieures de plus d'un pays de la région. Au Nicaragua seulement, il maintient entre 1 800 et 2 000 membres du personnel militaire et de sécurité.

102. En d'autres termes, comme l'a noté le secrétaire d'Etat adjoint Thomas Enders hier dans la déclaration qu'il a faite au Congrès des Etats-Unis, "Cuba se veut un géant en politique étrangère superposé sur un pygmée économique; Cuba sacrifie toute aspiration de son peuple à une élévation du niveau de vie pour s'attirer les avantages sur le plan des affaires étrangères". Ces avantages sont fournis en grande partie par l'Union soviétique qui lui accorde une aide annuelle de quelque 3 milliards de dollars et, naturellement, sous forme d'une assistance militaire bien plus importante.

103. Mon pays se félicite toutefois de toute action du Gouvernement cubain marquant un intérêt accru pour le développement économique et le bien-être de son peuple.

104. Enfin, je voudrais parler du langage et des réalités politiques. J'ai pensé que les membres du Conseil seraient peut-être intéressés par un article récent concernant Sandino et le sandinisme au Nicaragua, étant donné que nous discutons ici de la lettre du Coordonnateur du Conseil nicaraguayen. Un écri-

vain prestigieux, Pablo Joaquín Chamorro y Cardinale, a été assassiné au cours des derniers jours du régime de Somoza, comme les membres du Conseil le savent peut-être, et sa mort a certainement été un facteur qui a précipité la révolte réussie contre le régime de Somoza qui a ensuite abouti à la mise en place du Conseil actuel au Nicaragua. Pablo Joaquín Chamorro était un écrivain extrêmement respecté, dont le nom est mentionné de temps à autre par les dirigeants de la révolution, mais pas aussi souvent que celui de Sandino, et il fut, bien sûr, directeur et propriétaire de *La Prensa*, le seul journal indépendant restant au Nicaragua — dont on ne permettra peut-être pas la publication aujourd'hui. Chamorro a écrit :

"Il faut encenser Sandino en raison précisément du contraste qu'il représente vis-à-vis des communistes qui obéissent aux signaux de la Russie et de la Chine. Sandino a lutté contre les marines américains, mais il n'a pas amené les cosaques russes au Nicaragua, comme l'a fait Fidel Castro à Cuba. Il y a une grande différence entre le communiste Fidel Castro qui, dans son faux combat pour l'indépendance de son pays, a rempli ce dernier de roquettes, de soldats, d'avions et même de produits russes en conserve, et un Sandino, qui a défendu la souveraineté de son sol avec des bombes faites à domicile, mais sans accepter le patronage d'une autre puissance. Pour cette raison, Sandino était grand, parce qu'il n'était pas l'agent de la trahison communiste comme Castro, mais a combattu dans les limites indo-hispaniques.

"Naturellement, les communistes qui attaquaient et calomniaient Sandino lorsqu'il était dans les montagnes cherchent à s'en servir aujourd'hui parce qu'aucun scrupule ne les arrête. Sandino était un pur produit de notre terre, très différent des produits exportés de Russie ou de Chine, et en ce sens, nous devons encenser et conserver sa mémoire. La valeur de ses exploits est nicaraguayenne, pas soviétique, et son nationalisme est autochtone, pas russe.

"Sandino est un monument à la dignité de notre pays et nous ne devons pas permettre aux communistes, avec lesquels il n'a jamais rien eu en commun, de salir sa mémoire pour se servir de son prestige et réussir un jour, sous le prétexte qu'ils combattent l'impérialisme, à livrer notre terre à la Russie, comme Castro l'a fait avec Cuba."

105. Enfin, je voudrais simplement mentionner que l'on a beaucoup parlé de changements en Amérique centrale aujourd'hui et que l'on a beaucoup parlé d'espoir de changements pour les peuples d'Amérique centrale. Le Gouvernement des Etats-Unis espère que beaucoup de changements surviendront en Amérique centrale. Nous espérons qu'ils seront aussi pacifiques que possible et qu'ils seront acquis à un coût aussi peu élevé que possible pour les peuples d'Amérique centrale. Nous pensons qu'un exemple de changement

pacifique se manifeste ce week-end même en El Salvador où des élections libres, avec une presse libre, avec la participation de partis concurrents, auront lieu. Les risques d'élections libres sont très grands, comme tout élu le sait. Lorsqu'un gouvernement organise des élections libres, il risque d'être battu. Il faut un gouvernement très courageux, plus attaché à la liberté et à la démocratie qu'au pouvoir pour courir un tel risque. Mon gouvernement félicite le Gouvernement d'El Salvador d'être prêt à risquer de perdre le pouvoir pour la liberté.

106. Je reprends maintenant mes fonctions de PRÉSIDENTE.

107. Le représentant de Cuba a demandé la parole dans l'exercice de son droit de réponse. Je l'invite à prendre place à la table du Conseil et à faire sa déclaration.

108. M. ROA KOURÍ (Cuba) [*interprétation de l'espagnol*] : Ce n'est pas dans un esprit de polémique que j'ai demandé à nouveau la parole dans l'exercice de mon droit de réponse. Dans mon intervention précédente, j'ai dit que nous étions venus au Conseil justement pour rechercher, grâce à l'action des membres du Conseil, les moyens d'empêcher une nouvelle intervention en Amérique centrale et aux Caraïbes et d'empêcher le recours à la force contre les pays de notre région. En fait, j'aimerais préciser certaines idées à la représentante des Etats-Unis, c'est-à-dire à la Présidente du Conseil en sa qualité de représentante du Gouvernement des Etats-Unis.

109. En premier lieu, je crois que la représentante des Etats-Unis se sert d'une nouvelle forme — c'est tout au moins ce qui me semble — du double langage orwellien lorsqu'elle dit que les principes qui régissent la politique étrangère des Etats-Unis sont précisément le non-recours à la force, le respect de l'intégrité territoriale, la non-ingérence et la non-intervention dans les affaires intérieures des autres Etats. Je répète : le non-recours à la force. Je souffre peut-être d'une grande cécité historique, mais je crois me rappeler que ce n'est pas précisément la République de Cuba qui a envahi le Viet Nam, le Laos ou le Kampuchea; que ce n'est pas, bien entendu, la République mexicaine qui a pris 40 p. 100 du territoire national des Etats-Unis; que ce n'est pas, de toute évidence, un petit pays latino-américain qui est intervenu, depuis le milieu du siècle dernier jusqu'à tout récemment, en 1965, en République dominicaine où, chose curieuse, on a invoqué le Traité interaméricain d'assistance mutuelle, mais seulement après le débarquement à Saint-Domingue de 42 soldats de l'infanterie de marine américaine suivi de l'arrivée de quelque 500 autres petits soldats de quelques pays latino-américains pour légaliser quelque peu cette situation. Cependant, je suis très heureux que la représentante du Gouvernement des Etats-Unis dise, devant le Conseil, que ces principes contenus dans la Charte des Nations Unies sont ceux qui guident la

politique étrangère de son gouvernement. Nous l'espérons, en tout cas pour l'avenir.

110. La représentante des Etats-Unis dit que Cuba est un pays étrange. Je suis vraiment surpris d'entendre cela de quelqu'un qui vit à 90 milles de ce pays et alors que, pendant de très nombreuses années, des liens très étroits ont uni nos deux peuples.

111. Pour moi, par exemple, les Etats-Unis n'ont rien d'étrange. Nous les connaissons très bien. Ils nous ont empêchés d'accéder à l'indépendance à la fin de notre guerre contre la colonie espagnole. Ils ont occupé le pays militairement pendant quatre ans. C'est intéressant, d'ailleurs, parce que, d'habitude, on parle beaucoup de préoccupation pour les élections, et on parle maintenant d'élections en El Salvador. Je reviendrai sur ce point.

112. Mais, quatre ans après la fin de la guerre contre l'Espagne, les interventionnistes militaires américains ne se sont jamais préoccupés d'organiser des élections à Cuba. Et lorsqu'ils l'ont fait, ce fut pour élire un président qui accepta l'amendement Platt, c'est-à-dire, qui a accepté une République de Cuba *capitis diminutio*, une République où il y avait une clause permettant au Gouvernement des Etats-Unis d'intervenir chaque fois qu'il estimerait que ses intérêts étaient affectés. Voilà ce qu'un Gouvernement des Etats-Unis a fait.

113. On dit que nous maintenons 40 000 soldats — chiffre que je n'ai jamais entendu citer dans mon pays — qui occupent deux pays africains. Vraiment, je trouve étrange que l'on emploie un tel langage pour parler de la présence convenue entre Etats souverains et indépendants, Membres de l'Organisation des Nations Unies, membres du Conseil de sécurité — et ce dans la bouche de la Présidente de cet organe, même si elle intervient en tant que représentante des Etats-Unis. Ce langage nous paraît vraiment insultant. Je ne pense pas que c'est en offensant des pays indépendants et souverains que le Gouvernement des Etats-Unis peut améliorer ses relations avec les pays africains.

114. Certes, mon gouvernement a envoyé une force militaire réduite en Angola, sur la demande du Gouvernement de ce pays, pour précisément empêcher que le régime raciste d'Afrique du Sud et le prétendu FLNA [Front national pour la libération de l'Angola], dirigé par un individu connu sous le nom de Holden Roberto — tout le monde sait que c'était un agent de la Central Intelligence Agency des Etats-Unis — n'entrave l'indépendance de ce pays.

115. Mais voyons les choses : c'est le régime raciste d'Afrique du Sud qui a envahi l'Angola, régime qui, d'après ce qu'a proclamé le Président des Etats-Unis, est un allié des Etats-Unis. D'ailleurs, tout le monde sait qu'il s'agissait d'une invasion programmée par le Gouvernement des Etats-Unis pour empêcher que le

Mouvement populaire pour la libération de l'Angola ne monte au pouvoir et ne s'installe en Angola.

116. Je tiens à dire clairement que les troupes cubaines qui se trouvent en Angola et en Ethiopie pour contribuer à la défense de l'indépendance de ces pays y sont par accord souverain entre nos pays et conformément à l'Article 51 de la Charte, et qu'elles y resteront tant que les Gouvernements respectifs de Cuba et de ces pays le jugeront nécessaire. Bien entendu, cela représente un sacrifice pour Cuba, mais c'est un sacrifice que tous les Cubains véritablement cubains font avec plaisir.

117. On dit que nous nous ingérons dans les affaires de différents pays de l'hémisphère. Cela reste à prouver. Jusqu'à présent, aucune preuve réelle n'a été donnée.

118. On dit qu'il y a au Nicaragua entre 1 800 et 2 000 membres de la sécurité et du personnel militaire. Vraiment, je crois que les chiffres sont gonflés à plaisir. Oui, nous avons 3 000 techniciens cubains au Nicaragua. Nous pouvons donner le nom et les prénoms de chacun d'entre eux, dire où ils habitent à Cuba, quelles sont leurs professions — médecins, instituteurs, bâtisseurs — et, évidemment, il y a aussi un petit nombre de conseillers militaires sur la demande du Gouvernement nicaraguayen. Mais cela ne doit étonner personne; c'est une pratique habituelle dans le monde aujourd'hui. Ce n'est pas un crime. Cela se fait sur la base d'accords entre gouvernements souverains et indépendants.

119. On a cité un monsieur dont je ne me souviens pas du nom — je n'ai pas pu le noter en temps voulu — qui a dit au Congrès des Etats-Unis que Cuba était un géant politique superposé sur un pygmée économique [par. 102]. Je crois qu'il est exagéré de dire que Cuba est un géant politique et, bien sûr, il est également exagéré de dire que Cuba est un pygmée économique. Nous sommes un pays pauvre, en voie de développement. Mais si la représentante des Etats-Unis trouvait un moment pour rechercher les chiffres publiés par la Commission économique pour l'Amérique latine, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture ou l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et autres organismes du système des Nations Unies, elle pourrait constater que nous avons l'espérance de vie la plus longue de presque tous les pays en voie de développement et, en tout cas, d'Amérique latine; que la mortalité infantile pour 1 000 naissances vivantes est comparable, à Cuba, à celle des pays plus développés; que l'ingestion de protéines de notre peuple est comparable à celle des pays plus développés; que les soins médicaux dans notre pays sont entièrement gratuits, tout comme est entièrement gratuite l'éducation publique à tous les niveaux. Cela veut dire que, tout en étant un pays pauvre et sous-développé, nous avons un niveau de vie beaucoup plus élevé que celui de la majorité des pays dits du tiers

monde. Et nous y sommes parvenus par nos propres efforts, en dépit d'un blocus économique décrété par la puissance capitaliste la plus importante et la plus puissante du monde, qui nous empêche même d'acheter des médicaments et des aliments dans ce pays, de même que des biens d'équipement et de capital. Nous y sommes parvenus par nos propres moyens et, aussi, avec l'aide de l'Union soviétique et des autres pays socialistes. C'est une aide fraternelle, et nous leur en sommes reconnaissants; c'est un échange économique et commercial qui se déroule sur des bases extrêmement favorables pour notre pays.

120. Donc, nous sommes un pays sous-développé et pauvre. Mais de là à nous qualifier de pygmées; je crois que cela peut avoir un sens péjoratif, une intention blessante. Mais nous n'allons pas nous sentir atteints pour autant.

121. Se préoccuper du fait qu'il y a quelques milliers de soldats cubains dans deux pays africains et une poignée de conseillers au Nicaragua est vraiment inconcevable dans la bouche de la représentante d'un pays qui compte plus de 360 bases militaires à l'étranger, y compris une base sur le territoire national cubain, à Guantánamo, contrairement à la volonté expresse du Gouvernement et du peuple cubains, et le Gouvernement des Etats-Unis n'étant pas un ami de Cuba, c'est véritablement un contresens que notre peuple doive tolérer qu'une puissance mondiale ait une base militaire des plus importantes dans la région, enclavée dans notre propre territoire.

122. Enfin, je tiens à dire que, bien entendu, les quelques milliers de soldats cubains qui se trouvent dans deux pays africains pour contribuer à sauvegarder l'indépendance et la souveraineté de ces pays ne menacent personne.

123. Compte tenu des actes des gouvernements successifs des Etats-Unis, je me demande ce que nous pourrions dire des centaines de milliers de soldats américains qui se trouvent dans toutes les parties du monde, depuis l'Asie jusqu'en Afrique, dans tous les hémisphères et dans la base navale de Guantanamo.

124. Quant aux prochaines élections qui doivent avoir lieu en El Salvador, je dirai simplement ceci : je crois que c'est vraiment pécher par excès d'optimisme que de croire que dans un pays convulsé par une grave guerre civile, dans un pays où les droits de l'homme ne sont pas respectés, où la Commission des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies elle-même a récemment discuté de la question et adopté des résolutions exprimant la vive préoccupation de la communauté internationale à l'égard de la violation de ces droits de l'homme, on puisse vraiment parler de liberté de la presse, de liberté de mouvement, de liberté de réunion et dire qu'il y a un minimum de garanties nécessaires pour l'organisation d'élections auxquelles pourraient participer tous les partis politiques, en excluant, bien entendu, les révolutionnaires

qui ne croient pas à la possibilité de ces élections mais qui, cependant, disent qu'ils sont prêts à chercher une solution négociée avec la Junte militaire d'El Salvador et qui ont souscrit aux propositions du Président du Mexique visant à trouver une solution pacifique.

125. Ainsi donc, parler d'élections en El Salvador c'est n'en parler que sur le papier. Leur résultat, quel qu'il soit, me paraît, dans ces conditions et dans de telles circonstances, très douteux.

126. Je tenais à dire cela, sans esprit de polémique, simplement pour mettre les points sur les i.

La séance est levée à 18 heures.

NOTES

¹ Traité visant l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine (Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 634, n° 9068, p. 283).

² Résolution 2625 (XXV) de l'Assemblée générale, annexe.

³ Résolution 36/103 de l'Assemblée générale, annexe, deuxième partie, alin. a, c et e.

⁴ Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 21, n° 324, p. 77.